

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2022-2023

27 FÉVRIER 2023

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À LA CRÉATION D'UN MASTER EN MÉDECINE À L'UMONS ET D'UN
MASTER DE SPÉCIALISATION EN MÉDECINE GÉNÉRALE À L'UNAMUR

DÉPOSÉE PAR M. JOHN BEUGNIES, MME ALICE BERNARD, M. GERMAIN
MUGEMANGANGO, M. ANTOINE HERMANT, MME AMANDINE PAVET, M.
JULIEN LIRADELFO, MME LAURE LEKANE ET M. JEAN-PIERRE KERCKHOFS

RÉSUMÉ

Ce 8 février 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur a refusé les demandes d'habilitations de l'UMons pour la création d'un master en médecine et de l'UNamur pour la création d'un master de spécialisation en médecine générale. Pour une garantie de l'accès à des études en médecine, un système de soins de santé accessible et de qualité ainsi qu'une lutte efficace contre la pénurie de médecins que connaît la Fédération Wallonie-Bruxelles, la présente proposition de résolution vise à ce que le gouvernement accorde ces demandes d'habilitations de l'UMons et de l'UNamur.

TABLE DES MATIÈRES

Développements	3
Proposition de résolution visant à la création d'un master en médecine à l'UMons et d'un master de spécialisation en médecine générale à l'UNamur	5

DÉVELOPPEMENTS

Ce 8 février 2023, la ministre de l'Enseignement supérieur a refusé les demandes d'habilitations de l'UMons pour la création d'un master en médecine et de l'UNamur pour la création d'un master de spécialisation en médecine générale.

Cette décision est en contradiction avec une réponse efficace et juste aux nombreux défis que connaissent notre système de soins de santé et notre enseignement. La Fédération Wallonie-Bruxelles connaît en effet une pénurie de médecins généralistes et de plusieurs spécialisations et notre enseignement est un des plus inégalitaires au monde.

Au 1er juillet 2022, l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AVIQ) a publié une nouvelle liste des communes en pénurie de généralistes : il manquerait 360 généralistes en Wallonie. Quarante-trois communes wallonnes et sept en Région de Bruxelles-Capitale font face à un manque sévère de médecins généralistes.

Non seulement il y a pénurie de médecins, mais les médecins qui pratiquent n'arrivent plus à être autant disponibles pour leurs patients qu'avant, ou à en prendre de nouveaux. Le syndicat de médecins généralistes Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) pointe qu'un généraliste sur deux est en risque de burnout. La situation ne risque pas de s'arranger, car dans la décennie à venir, un médecin généraliste sur trois sera retraité.

La province du Hainaut connaît par ailleurs une densité de médecins généralistes 19% inférieure par rapport à la moyenne wallonne. Situation qui s'aggraverait si rien n'est fait dans les années à venir en raison des départs à la retraite proches des médecins âgés de 60 et plus qui y représentent 53% des praticiens.

Comme le rappelle l'UMons dans un récent communiqué, il existe une corrélation entre le lieu des études et l'installation professionnelle future : "Plusieurs études scientifiques internationales démontrent que l'orientation vers la médecine générale et l'installation dans les zones en pénurie sont directement influencées par le fait d'avoir grandi dans une zone en pénurie et par l'identité socio-culturelle ou encore par la perception du rôle social du métier. Ces facteurs peuvent multiplier par 3 ou 4 la probabilité qu'à l'issue de sa formation, le candidat ouvre son cabinet en zone de pénurie. Le même constat a été fait lors du choix des stages en médecine générale dont la localisation influence ensuite le choix de carrière future. Les stages en médecine générale en Hainaut seront renforcés. De même, les stages et grandes cliniques seront organisés de manière préférentielle en Hainaut."¹

¹ <https://web.umons.ac.be/fr/master-en-medecine-lumons-ne-lachera-rien/>

Le refus de ce master en médecine à l'UMons s'est également fait contre un avis favorable du Conseil d'Administration de l'Académie pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur (ARES) rendu en date du mardi 20 décembre 2022 et transmis à la ministre de l'Enseignement supérieur.

L'UNamur a également renvoyé une note à la ministre de l'Enseignement supérieur pour rappeler le bien-fondé de la création de ce master en médecine générale : formation de qualité, avec les médecins et la première ligne de terrain, lutte contre la pénurie et médecine de proximité.

Permettre à ces deux universités de développer leur offre de formation en médecine est donc un impératif pour développer une offre médicale qui permet effectivement de répondre aux besoins de notre population et de nos soignants.

De plus, notre enseignement est un des plus inégalitaires et nombre de jeunes hainuyers renoncent à se lancer dans des études en médecine en raison des coûts en trajets ou en logement pour le master à Bruxelles ou à Liège.

Les crises successives ont plongé un nombre croissant d'étudiants dans la précarité. Nombre record, plus de 25000 d'entre eux bénéficient d'une aide du CPAS. Les demandes de bourses atteignent aussi un niveau record avec 72368 dossiers enregistrés en 2019-2020. Les demandes d'aide sociale via les établissements explosent. L'UMons, par exemple, a reçu 605 demandes d'aide, c'est-à-dire 18,4% de plus entre les années académiques 2021-2022 et 2022-2023².

Accorder ces deux demandes d'habilitations à l'UMons et à l'UNamur permettrait de rendre notre enseignement davantage accessible, en particulier pour les jeunes de milieux populaires qui sont durement touchés par l'augmentation des coûts de la vie.

Au printemps 2023, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit rendre son verdict final concernant les demandes d'habilitations. Pour une garantie de l'accès à des études en médecine, un système de soins de santé accessible et de qualité ainsi qu'une lutte efficace contre la pénurie de médecins que connaît la Fédération Wallonie-Bruxelles, la présente proposition de résolution vise à ce que le gouvernement accorde ces demandes d'habilitations de l'UMons et de l'UNamur.

² <https://www.lesoir.be/496675/article/2023-02-22/precarite-etudiante-les-demandes-daide-explosent-suite-aux-crisis-successives>

**PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT À LA CRÉATION
D'UN MASTER EN MÉDECINE À L'UMONS ET D'UN
MASTER DE SPÉCIALISATION EN MÉDECINE GÉNÉRALE
À L'UNAMUR**

- Considérant le refus d'octroi des habilitations de master en médecine de l'UMons et de master de spécialisation en médecine générale de l'UNamur par la ministre de l'Enseignement supérieur en date du 8 février 2023 ;
- Considérant la pénurie de médecins qui touche la Fédération Wallonie-Bruxelles et le vieillissement de la population de praticiens, touchant en particulier le province du Hainaut ;
- Considérant la nécessité pour le gouvernement de répondre aux besoins d'accès aux soins de santé de notre population en développant l'offre de formations adéquate ;
- Considérant l'aggravation de la précarité étudiante en raison des crises successives de ces dernières années et l'impact négatif sur l'accès aux études qui en découle ;
- Considérant les difficultés sociales propres à la province du Hainaut, qui ont une répercussion sur l'accès aux études supérieures ;
- Considérant en conséquence le bien-fondé du développement de l'offre de formations que sont ces deux demandes d'habilitations de master en médecine.

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles recommande au gouvernement :

- d'accorder à l'UMons sa demande d'habilitation de master en médecine ;
- d'accorder à l'UNamur sa demande d'habilitation de master de spécialisation en médecine générale.

J. Beugnies

A. Bernard

G. Mugemangango

A. Hermant

A. Pavet

J. Liradelfo

L. Lekane

J.-P. Kerckhofs